

COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2022/12/08-01

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 8 décembre 2022, sous la présidence de M. Éric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Lionel NICOD, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n° 2022/11/25-07 du Conseil d'Administration d'Aix-Marseille Université du 25 novembre 2022 portant approbation de l'enveloppe des moyens destinés à la formation pour l'année 2023,

DÉCIDE :

OBJET : Répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation pour l'année 2023

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation au titre de l'année 2023 telle que déclinée en annexe à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Présents et représentés : 24

Fait à Marseille, le 8 décembre 2022

 

Éric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

Les éléments constitutifs de l'enveloppe formation 2023

HCC, EQS et PRP sur subvention pour charges de service public, ressources de formation continue et apprentissage (20 700 k€)

Budget de fonctionnement et investissement sur subvention pour charges de service public, ressources de formation continue et apprentissage (10 100 k€)

Masse salariale, fonctionnement et investissement sur crédits loi ORE (8 567 k€)

Masse salariale, fonctionnement et investissement sur crédits PIA (AMPIRIC, TIGER, IDEAL (P3), PARAPERF, DREAM-U, PANORAMA, CISAM+ (9 517 k€)

Masse salariale, fonctionnement et investissement sur crédits CVEC (3 500 k€)

Plan investissement formation (2 100 k€)

Fonds d'Intervention Pédagogique (FIP) sur subvention pour charges de service public (200 k€)

Prime d'Engagement Pédagogique (PEP) sur subvention pour charges de service public et ORE (150 k€)

Proposition : 54 834 k€